

Réunion publique "Extinction de l'éclairage public"

Réunion sur l'extinction de l'éclairage public

Rendez-vous samedi 26 mars 2022, à 10h00, mairie de Bois-le-Roi

En attendant, n'hésitez pas à vous exprimer via le questionnaire en ligne.

Vous avez jusqu'au 15 mars prochain !

(Merci aux plus de 220 répondants)



Le samedi 26 mars 2022

└ Adresse

Mairie
4 avenue Paul Doumer
77590
Bois-le-Roi